

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 2 septembre 2020 à 12 h 20, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président
M. Rémy Normand, vice-président
M^{me} Marie-Josée Savard, vice-présidente
M^{me} Alicia Despins
M. Jérémie Ernould
M^{me} Suzanne Verreault
M. Steeve Verret
M^{me} Émilie Villeneuve
M. Patrick Voyer

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint
M^{me} Chantale Giguère, directrice générale adjointe
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Est absente: M^{me} Michelle Morin-Doyle

Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.

La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

[CE-2020-1527](#) Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le contrat d'abonnement au service de recherche *Gartner* et de services d'accompagnement (Dossier 73828) - [AP2020-581](#) (CT-2491112) — (Ra-2217)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation:

- 1° de la conclusion du contrat d'abonnement au service de recherche *Gartner* entre la Ville de Québec et *Gartner Canada Co.*, pour la période du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021, pour une somme de 244 486 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément au contrat de services joint au sommaire décisionnel, et ce sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes;

2° au directeur du Service des approvisionnements, ou son représentant, de signer l'entente jointe audit sommaire.

CE-2020-1528 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour l'entretien sanitaire du *Palais Montcalm* (Appel d'offres public 73766) - **AP2020-590** (CT-2475882) — (Ra-2217)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *GRH Entretien inc.*, du contrat pour l'entretien sanitaire du *Palais Montcalm*, pour une somme de 759 454,80 \$ (plus TPS et TVQ applicables), de la date d'adjudication au 30 avril 2024, conformément à la demande publique de soumissions 73766 et à sa soumission du 18 juin 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2024 par les autorités compétentes.

CE-2020-1529 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'émission d'une garantie d'exploitation du site de transbordement des résidus verts - **MR2020-004** (CT-MR2020-004) — (Ra-2217)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation au Service des finances d'obtenir, de la *Banque Nationale du Canada*, une lettre de garantie irrévocable au montant de 100 000 \$, valide pour un an et renouvelable aussi longtemps que l'ouvrage visé est exploité. Cette garantie vise l'exploitation du site de transbordement des résidus verts situés au dépôt à neige De La Jonquière, en conformité avec le *Règlement sur les garanties financières exigibles pour l'exploitation d'une installation de valorisation de matières organiques résiduelles* (Q-2, r. 28.1).

CE-2020-1530 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la lettre de modification numéro 1 à l'entente de contribution entre la Ville de Québec et l'*Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec* - **OT2020-009** (Ra-2217)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

1° de la conclusion de la lettre de modification numéro 1 à l'entente 2019-2022 entre la Ville de Québec et l'*Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec*, selon des conditions substantiellement

conformes à celles mentionnées à ladite lettre de modification jointe au sommaire décisionnel;

2° au directeur de l'*Office du tourisme de Québec* de signer cette même lettre de modification.

CE-2020-1531 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, les modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération concernant la rue De Celles - Arrondissement des Rivières - TM2020-204 (Ra-2217)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation des modifications aux règles portant sur le stationnement :

Rue De Celles

1° sur le côté sud, sur le tronçon compris entre la rue Jean–Arnaud et le boulevard Saint–Jacques :

- les normes suivantes sont en vigueur :

- « À partir d'une distance de 125 mètres à l'ouest de la rue Jean–Arnaud, en direction ouest sur une distance de 36 mètres, il est interdit de stationner un véhicule routier »;

- « À partir d'une distance de 305 mètres à l'ouest de la rue Jean–Arnaud, en direction ouest sur une distance de 103 mètres, il est interdit de stationner un véhicule routier »;

- ces normes sont remplacées par la suivante :

- « À partir de la rue Jean–Arnaud, en direction ouest, jusqu'au boulevard Saint–Jacques, il est interdit de stationner un véhicule routier. »

2° sur le côté nord, sur le tronçon compris entre la rue Jean–Arnaud et le boulevard Lebourgneuf :

- les normes suivantes sont en vigueur :

- « À partir d'une distance de 312 mètres à l'ouest de la rue Jean–Arnaud, en direction ouest sur une distance de 82 mètres, il est interdit de stationner un véhicule routier »;

- « À partir d'une distance de 510 mètres à l'ouest de la rue Jean–Arnaud, en direction ouest sur une distance de 65 mètres, il est interdit de stationner un véhicule routier »;

- ces normes sont remplacées par la suivante :

- « À partir de la rue Jean–Arnaud, en direction ouest, jusqu'au boulevard Lebourgneuf, il est interdit de stationner un véhicule routier ».

CE-2020-1532 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la prise d'acte de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 - [TM2020-149](#) (Ra-2217)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, de prendre acte du dépôt :

- 1° du rapport de consultation publique de la *Stratégie de sécurité routière 2020-2024*;
- 2° de la *Stratégie de sécurité routière 2020-2024* de la Ville de Québec et du document synthèse de cette Stratégie.

CE-2020-1533 Avis de modification numéro 1 relatif au renouvellement du contrat pour des travaux de réfection et de réparation de toitures d'immeubles - Lot 1 (Appel d'offres public 60908) - [AP2020-521](#) (CT-2484013) — (Ra-2217)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 104 678 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au renouvellement du contrat adjugé à *Raymond Martin ltée*, en vertu de la résolution CE-2020-0761 du 6 mai 2020 relative aux travaux de réfection et de réparation de toitures d'immeubles - Lot 1, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-1534 Adjudication d'un contrat pour la fourniture de pierre traitée (abrasif) - Hiver 2020-2021 - Lot 4 (Appel d'offres public 74063) - [AP2020-578](#) (CT-2495824) — (Ra-2217)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Entreprises L.T. ltée*, le contrat pour la fourniture de pierre traitée (abrasif) - Hiver 2020-2021 - Lot 4, du 1^{er} octobre 2020 au 30 avril 2021, conformément à la demande publique de soumissions 74063 et aux prix unitaires de sa soumission du 10 août 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

CE-2020-1535 Renouvellement des contrats pour des travaux de déneigement de toits en pente, de toits plats et d'équipements (6 lots) (Appel d'offres public 61534) - [AP2020-586](#) (Ra-2217)

Il est résolu que le comité exécutif approuve le renouvellement des contrats relatifs aux travaux de déneigement de toits en pente, de toits plats et

d'équipements des lots 1, 3, 5 et 6, de la date d'adjudication au 30 avril 2021, adjugés aux firmes suivantes, conformément aux conditions prévues à l'appel d'offres public 61534 et selon les prix unitaires de leurs soumissions respectives, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes :

- Lots 1 et 3 - Déneigement de toits en pente et d'équipements - Arrondissements de Charlesbourg, de Beauport, de La Cité-Limoilou, *ExpoCité*, de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, de La Haute-Saint-Charles et des Rivières : *Raymond Martin ltée*, pour une somme de 362 600 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 61534 et aux prix unitaires de sa soumission du 16 octobre 2019;
- Lots 5 et 6 - Déneigement d'abris temporaires, de raccordements de siamoises, d'entrées de gaz, de génératrices et de fenêtres au sol - Arrondissements de Charlesbourg, de Beauport, de La Cité-Limoilou, *ExpoCité*, de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, de La Haute-Saint-Charles et des Rivières : *Reboisement Les Cents Frontières inc.*, pour une somme de 178 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 61534 et aux prix unitaires de sa soumission du 1^{er} octobre 2019.

CE-2020-1536 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour les modifications du parc canin de la Pointe-aux-Lièvres - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 61591) - AP2020-591 (CT-2495547) — (Ra-2217)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 11 278,95 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *La Compagnie de Parterres Portugais ltée*, en vertu de la résolution CE-2019-2337 du 18 décembre 2019 relative aux modifications du parc canin de la Pointe-aux-Lièvres - Arrondissement de La Cité-Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-1537 Avis de modification numéro 5 relatif à la réfection de l'enveloppe et le réaménagement des ateliers - Centre de services Montmorency - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 53525) - AP2020-592 (CT-2495767) — (Ra-2217)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 62 869,53 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Les Constructions Béland et Lapointe inc.*, en vertu de la résolution CE-2019-1527 du 22 août 2019 pour la réfection de l'enveloppe et le réaménagement des ateliers - Centre de services Montmorency - Arrondissement de La Cité-Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 5 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-1538 Avis de modification numéro 6 relatif au centre communautaire Saint-Roch - Lot EL-01 : électricité - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 51602) - AP2020-593 (CT-2495572) — (Ra-2217)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 263 717,57 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Ernest Boutin inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-1042 du 23 mai 2018 pour le centre communautaire Saint-Roch - Lot EL-01 : électricité - Arrondissement de La Cité-Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 6 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-1539 Avis de modification numéro 1 relatif au renouvellement du contrat pour l'ouverture et la fermeture de piscines et de pataugeoires (Appel d'offres public 51488) - AP2020-594 (CT-2489074) — (Ra-2217)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 11 600 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au renouvellement du contrat adjudgé à *Aqua Zach inc.*, en vertu de la résolution CE-2019-2132 du 27 novembre 2019 relative à l'ouverture et la fermeture de piscines et de pataugeoires pour l'année 2020, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-1540 Entente entre la Ville de Québec et Québec Jazz en juin, relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement Québec Jazz en juin - Édition spéciale en 2020 - BE2020-072 (CT-2495657) — (Ra-2217)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Québec Jazz en juin*, relative au versement d'une subvention de 18 614 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Québec Jazz en juin - Édition spéciale* en 2020, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° le directeur du Bureau des grands événements à signer cette même entente.

CE-2020-1541 Subventions à plusieurs organismes culturels professionnels, dont une somme dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC/Ville, une somme pour l'organisation des Prix d'excellence des arts et de la culture, édition 2020 et une somme pour la mesure Coup de pouce - CU2020-046 (CT-2495398) — (Ra-2217)

Il est résolu que le comité exécutif verse :

- 1° des subventions totalisant une somme maximale de 332 096 \$ à plusieurs organismes culturels professionnels, dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC/Ville intervenue avec le ministère de la Culture et des Communications et une somme maximale de 5 000 \$ pour l'organisation des *Prix d'excellence des arts et de la culture, édition 2020*, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'annexe 1 jointe au sommaire décisionnel;
- 2° des subventions totalisant un maximum de 1 013 \$ pour la mesure *Coup de pouce* aux artistes suivants :
 - une somme maximale de 513 \$ à monsieur Antoine Lortie Laporte pour sa participation à une exposition de groupe dans la galerie d'art contemporain *DMW GALLERY* à Anvers, en Belgique;
 - une somme maximale de 500 \$ à madame Marie-Chantale Béland pour sa participation à un séminaire *Composition musicale pour la danse et la scène / Rencontres entre chorégraphes, compositeurs et dramaturges*, offertes par le *Studio La Poêle* et qui se tiendront du 1^{er} septembre 2020 au 30 janvier 2021 à Montréal.

CE-2020-1542 Autorisation pour des travaux d'aménagement et de construction, requise dans le cadre de l'agrandissement et de la réfection de la bibliothèque Gabrielle-Roy, dans des parties d'un immeuble appartenant à la Centrale des syndicats du Québec - Arrondissement de La Cité-Limoilou - DE2020-489 (Ra-2217)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'autorisation entre la Ville de Québec et la *Centrale des syndicats du Québec* pour des travaux d'aménagement et de construction, requise dans le cadre de l'agrandissement et de la réfection de la bibliothèque Gabrielle-Roy, dans des parties de l'immeuble appartenant à la *Centrale des syndicats du Québec*, sis au 320, rue Saint-Joseph Est, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, tel qu'illustré sur les plans joints à ladite autorisation, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à cette même autorisation, elle-même jointe au sommaire décisionnel.
- 2° sur proposition de monsieur le maire, le directeur du Service du développement économique et des grands projets, ou la directrice de la Division des activités et de l'expertise immobilières du Service du développement économique et des grands projets, à signer ladite autorisation.

CE-2020-1543 Ordonnance modifiant les catégories d'animaux pouvant être autorisées sur le territoire de la ville de Québec - PQ2020-020 (Ra-2217)

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du Règlement R.V.Q. 2698, l'ordonnance modifiant les catégories d'animaux pouvant être autorisées sur le territoire de la ville de Québec.

CE-2020-1544 Régularisation de la situation de monsieur Jean-François Lebrun (ID. 011640), modification du poste de commis auxiliaire (no 44406) classe 2 en un poste de commis spécialisé (F500), classe 4 (taux spécial) et nomination de monsieur Jean-François Lebrun à la Division du quartier-maître - sécurité et projets spéciaux du Service de la protection contre l'incendie sur ce poste - RH2020-644 (CT-RH2020-644) — (Ra-2217)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° confirme la réévaluation d'emploi de monsieur Jean-François Lebrun (ID. 011640);
- 2° modifie le poste de commis auxiliaire (no 44406) classe 2, du Service de la protection contre l'incendie, en un poste de commis spécialisé, classe 4;
- 3° nomme monsieur Jean-François Lebrun (ID. 011640) sur le poste de commis spécialisé, classe 4 à la Division du quartier-maître - sécurité et projets spéciaux du Service de la protection contre l'incendie, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel, rétroactivement au 27 septembre 2018.

CE-2020-1545 Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé manuel de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout sous la responsabilité de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles - RH2020-683 (Ra-2217)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2020-683 concernant la suspension sans solde de deux journées de travail d'un employé manuel de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout sous la responsabilité de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles;
- 2° demande au directeur des Arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, monsieur Patrick Bastien, de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.

CE-2020-1546 Transfert d'un poste de conseiller en systèmes d'information, classe 3, de la Section de la conception des services TI - Projets D à la Section de l'exploitation et relation d'affaires - Applications infonuagiques de la Division de l'exploitation et relation d'affaires A du Service des technologies de l'information et nomination de madame Valérie Coulombe (ID. 146543) - RH2020-684 (CT-RH2020-684) — (Ra-2217)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° transfère un poste de conseiller en systèmes d'information (P527), classe 3 (poste no 40455), de la Section de la conception des services TI - Projets D à la Section de l'exploitation et relation d'affaires - Applications infonuagiques de la Division de l'exploitation et relation d'affaires A du Service des technologies de l'information;
- 2° nomme madame Valérie Coulombe (ID. 146543), à titre d'employée régulière, à l'emploi de conseillère en systèmes d'information, classe 3, à la Section de l'exploitation et relation d'affaires - Applications infonuagiques de la Division de l'exploitation et relation d'affaires A du Service des technologies de l'information, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2020-1547 Entente entre la Ville de Québec et un employé manuel - RH2020-685 (Ra-2217)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente de règlement du 15 juillet 2020 entre la Ville de Québec et l'employé manuel concerné, mettant fin au lien d'emploi entre les deux parties;
- 2° la directrice du Service des ressources humaines à signer ladite entente de règlement;
- 3° l'exécution de cette même entente selon les modalités qui y sont prévues.

CE-2020-1548 Abolition d'un poste de commis intermédiaire, classe 3, à la Section des permis commerciaux et industriels, création d'un poste d'agent de secrétariat, classe 3, à la Division du cadre bâti de la direction de l'arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de la gestion du territoire et nomination de madame Michelle Canac-Marquis (ID. 158367) - **RH2020-706** (CT-RH2020-706) — (Ra-2217)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse un poste de commis intermédiaire (F402), classe 3 (poste no 42691) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec* (FISA), à la Section des permis commerciaux et industriels de la Division du cadre bâti de la direction de l'arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de la gestion du territoire;
- 2° crée un poste d'agent de secrétariat (F401), classe 3 (poste no 47368) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec* (FISA), à la Division du cadre bâti de la direction de l'arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de la gestion du territoire;
- 3° nomme madame Michelle Canac-Marquis (ID. 158367), en qualité d'employée régulière, à l'emploi d'agente de secrétariat (F401), classe 3 (poste no 47368), à la Division du cadre bâti de la direction de l'arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de la gestion du territoire, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2020-1549 Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé manuel de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout sous la responsabilité de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles - **RH2020-708** (Ra-2217)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2020-708 concernant la suspension sans solde de deux journées de travail d'un employé manuel de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout sous la responsabilité de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles;
- 2° demande au directeur des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, monsieur Patrick Bastien, de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.

CE-2020-1550 **Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé manuel de la gestion des matières résiduelles sous la responsabilité de la direction de l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - RH2020-716 (Ra-2217)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2020-716 concernant la suspension sans solde d'une journée de travail d'un employé manuel de la gestion des matières résiduelles sous la responsabilité de la direction de l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge;
 - 2° demande à la directrice de l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, madame Isabelle Dubois, de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.
-

CE-2020-1551 **Adjudication d'un contrat pour l'aménagement de pistes cyclables 2020 - Lot 2 (PAM190607) - Arrondissements de La Cité-Limoilou, des Rivières, de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge et de Charlesbourg (Appel d'offres public 74168) - AP2020-612 (CT-2496629) — (Ra-2217)**

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Gilles Audet Excavation inc.*, le contrat pour l'aménagement des pistes cyclables 2020 - Lot 2 (PAM190607) - Arrondissements de La Cité-Limoilou, des Rivières, de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge et de Charlesbourg, pour une somme de 1 472 912,10 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74168 et aux prix unitaires de sa soumission du 20 août 2020.

CE-2020-1552 **Adjudication d'un contrat de services professionnels - Étude pour microsimulation *Aimsum* (Appel d'offres public 74157) - AP2020-614 (CT-2496815) — (Ra-2217)**

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *WSP Canada inc.*, le contrat de services professionnels - Étude pour microsimulation *Aimsum*, pour une somme de 145 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74157 et à sa soumission du 13 août 2020.

CE-2020-1553 Création d'un poste de conseiller en architecture et design urbain à la Division des projets majeurs et mise en valeur du territoire du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement et nomination de monsieur Félix Sirois-Vaillancourt (ID. 030237) - RH2020-657 (CT-RH2020-657) — (Ra-2217)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de conseiller en architecture et design urbain (P583), classe 4 (poste no 47361) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective de l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division des projets majeurs et mise en valeur du territoire au Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement;
- 2° nomme monsieur Félix Sirois-Vaillancourt (ID. 030237), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de conseiller en architecture et design urbain (P583), classe 4 (poste no 47361), à la Division des projets majeurs et mise en valeur du territoire au Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, avec effet le 8 septembre 2020, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

La séance est levée à 12 h 45

Régis Labeaume
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/ad